



Le Directeur

CS/DS

Tél : 03.27.69.51.02

charles.serrano@cpam-maubeuge.cnamts.fr



Monsieur Jean-Luc PERAT
Député du Nord
Conseiller Général du Canton de Trélon
Assemblée Nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Date : le 14 octobre 2009

Objet : Devenir du centre d'Assurance Maladie de FOURMIES

Monsieur le Député,

Par la présente, je fais suite à votre correspondance en date du 7 octobre relative à l'avenir de notre centre de FOURMIES.

En réponse, je vous indique mon intention de maintenir ouvert le centre de FOURMIES.

En effet, ni la perspective de la création au 1^{er} janvier 2010 de la CPAM du HAINAUT, regroupant les moyens des CPAM de CAMBRAI, MAUBEUGE et VALENCIENNES, ni celle de la Convention d'objectifs et de gestion 2010 – 2013 en cours de négociation entre les services de l'Etat et l'Assurance-Maladie ne sont de nature à remettre en cause cette implantation qui rend un service de proximité apprécié auquel je suis personnellement très attaché, et qui conservera très naturellement sa place dans le dispositif d'accueil de la future CPAM.

J'ai d'ailleurs renforcé récemment les effectifs de ce centre qui comportait en 2007, lors d'une première interrogation des élus locaux 15 agents et qui en compte aujourd'hui 19.

Espérant vous avoir pleinement rassuré,

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur

Charles SERRANO

Copie :
M. Bernard CROIBIEN,
Président du Conseil
de la CPAM de MAUBEUGE